

# AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SUD LUBERON

DESSERTE DE PERTUIS OUEST

DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS



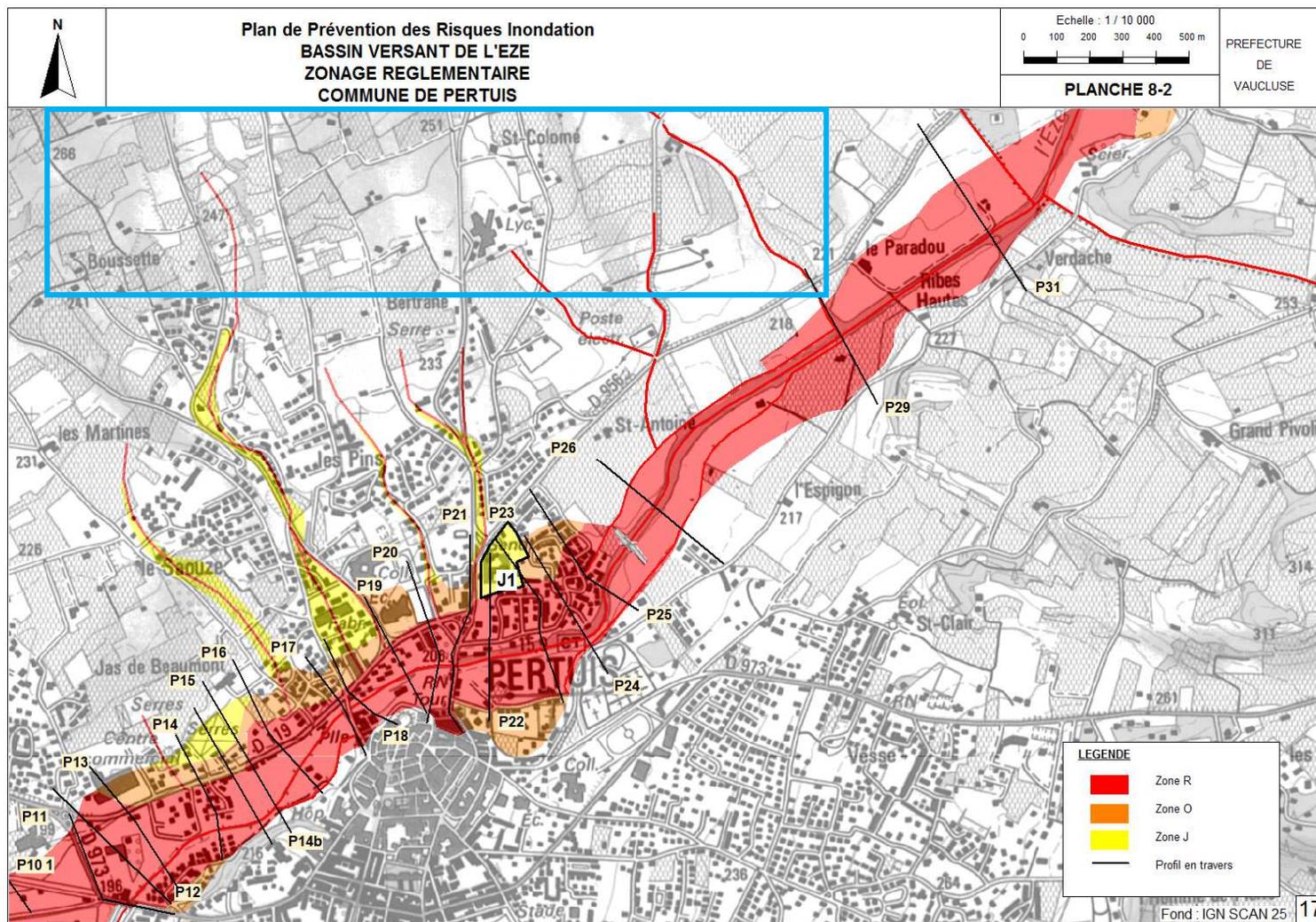
ANNEXE 8

RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS

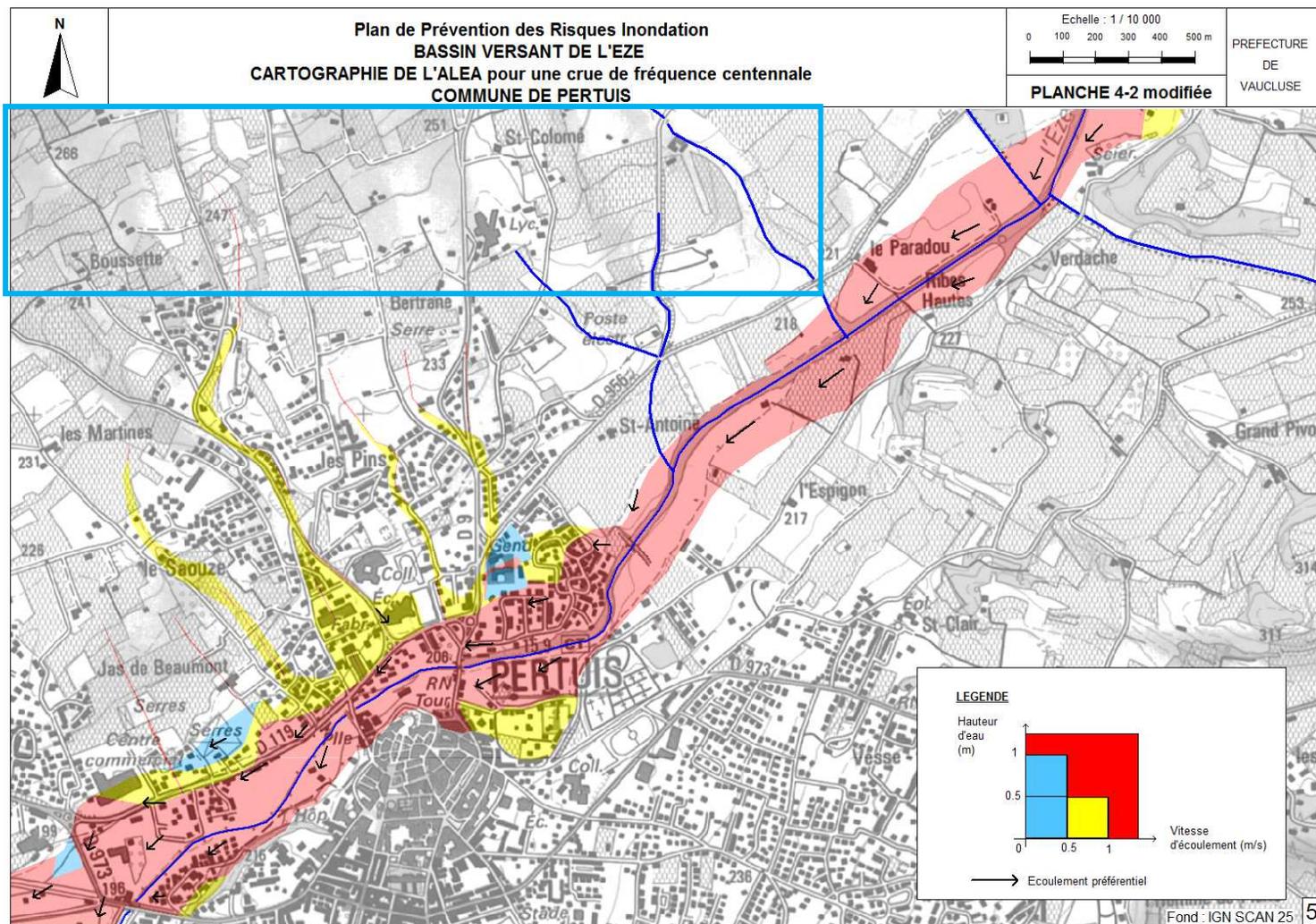
Risque	Documents	Situation du projet
<p><b>Gestion des eaux pluviales et risque d'inondation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PLU</li> <li>- Couvert par l'Atlas de Zone Inondable (AZI)</li> <li>- PPRi</li> </ul>	<p>Quelques secteurs associés aux cours d'eau affluents de l'Eze figurent dans l'Atlas des Zones Inondables (AZI) et au PPRi.</p> <p>La réalisation des réseaux et des ouvrages associés est conforme au règlement du PPRi sous réserve des préconisations suivantes.</p> <p><b>Préconisations :</b>  <i>Afin de prévenir l'accroissement du risque d'inondation pendant le chantier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Aucun dépôt définitif de déblai ne s'effectuera dans les zones rouges définies au PPRi.</i></li> <li>- <i>l'entreprise en charge des travaux sera sensibilisée à ce risque par le maître d'ouvrage et une veille météo sera effectuée.</i></li> <li>- <i>Pas d'occupation humaine permanente des ouvrages</i></li> </ul> <p><i>Le CCTP du marché de travaux précisera les moyens de surveillance et d'intervention que l'entreprise sera tenue de mettre en œuvre. Le titulaire du marché de travaux aura pour obligation de maintenir pendant toute la durée des travaux une capacité d'évacuation équivalente à la capacité d'évacuation avant travaux.</i></p> <p><i>On retiendra également qu'il faudra être vigilant lors de la période de chantier, surveiller les alertes météo et ne pas laisser d'engin ou de matériel dans les zones inondables en cas d'alerte pluie/orage.</i></p> <p><i>De plus, le regard de sectionnement au sud-ouest du fuseau devra être parfaitement étanche.</i></p>

<p style="text-align: center;"><b>Incendie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Georisques</li> <li>- PLU</li> <li>- DICRIM</li> </ul>	<p>La zone du projet se situe en partie à moins de 200m des massifs forestiers. La réglementation d'accès et de l'utilisation de certains matériels de chantier devra être respectée en période estivale. Le projet étant linéaire, la largeur de l'emprise chantier correspondra à l'emprise d'OLD nécessaire pendant la durée du chantier.</p> <p><b>Préconisations :</b>  <i>La réglementation départementale en vigueur relative à l'accès aux massifs et l'emploi du feu devra être strictement respectée. Celle-ci implique notamment une veille quotidienne du niveau de risque incendie durant la période estivale.</i></p>
<p style="text-align: center;"><b>Risque sismique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Georisques</li> <li>- PLU</li> <li>- DICRIM</li> </ul>	<p>Modéré / pas de spécifications particulières pour les gestionnaire de réseaux</p>
<p style="text-align: center;"><b>Risque retrait gonflement d'argile</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Georisques</li> <li>- DICRIM</li> </ul>	<p>La majorité du tracé est classé en aléa moyen.</p> <p><b>Recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>contrôler périodiquement l'état des réseaux et élaborer un programme d'entretien intégrant le risque,</i></li> <li>- <i>procéder au remplacement des tronçons dégradés et des canalisations sensibles aux déformations du sous-sol, même de faible amplitude.</i></li> </ul>

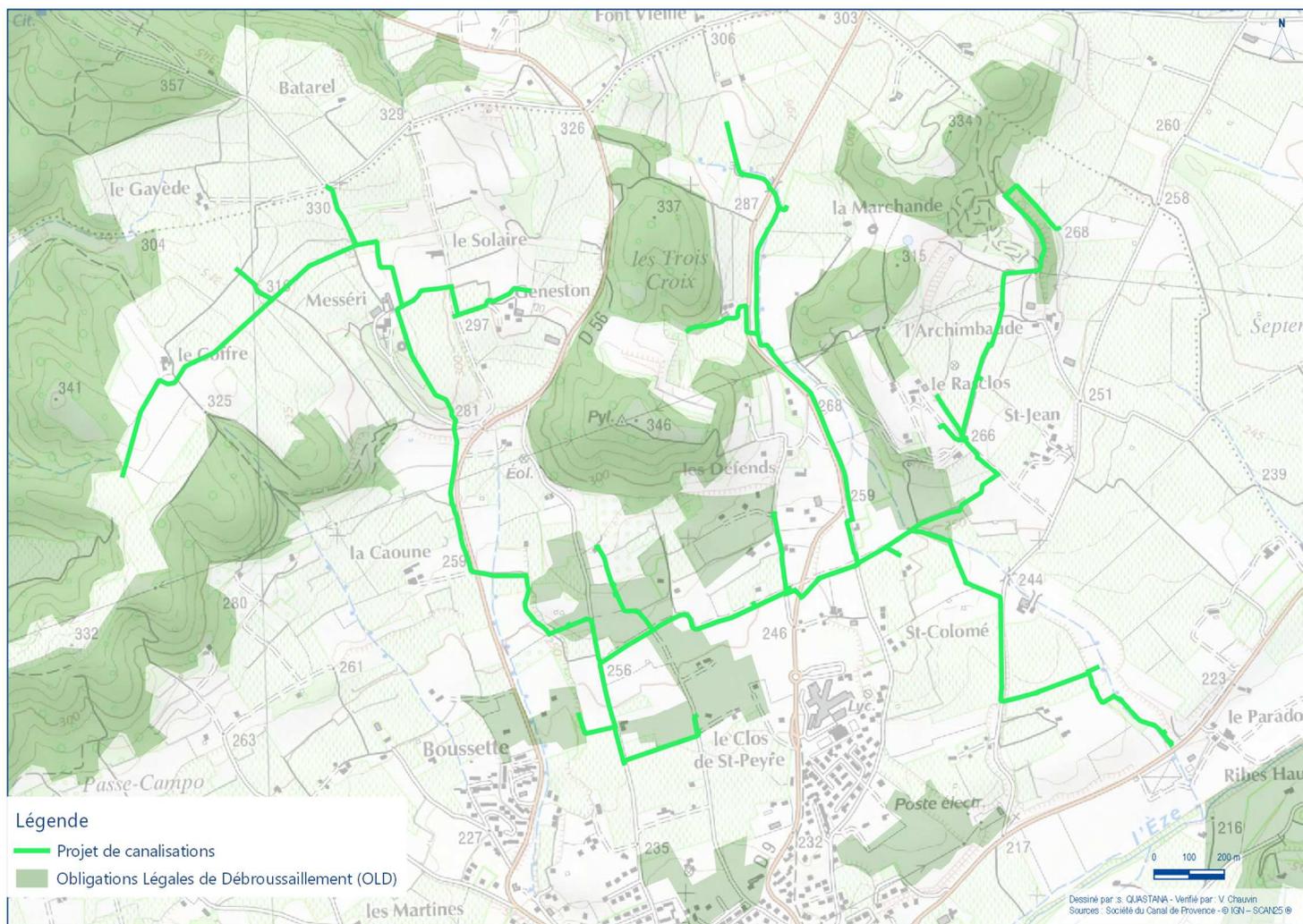
<p><b>Canalisation matières dangereuses</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Georisques</li><li>- PLU</li><li>- DICRIM</li></ul>	<p>Le tracé du futur réseau de distribution SCP nous amène à réaliser 6 franchissements de pipelines qui transportent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des hydrocarbures (gestionnaire : GEOSEL), 3 canalisations DN 500 présentes sur la zone</li><li>• Du gaz (gestionnaire : Total), 1 canalisation DN 250</li></ul> <p><b>Préconisations :</b></p> <p><i>Les gestionnaires ont été rencontrés lors de la phase étude, et les modes de franchissement (franchissements inférieurs, réalisées en tranchée ou fonçage) sont décidés en accord avec eux.</i></p> <p><i>Les réseaux de pipeline ont été localisés par les gestionnaires par géodetection, et juste avant les travaux, de nouveaux sondages seront réalisés.</i></p> <p><i>Les terrassements seront effectués par technique douce (aspiratrice), et un recouvrement de 50 cm mini est prévu entre les pipelines et le réseau SCP.</i></p> <p><i>Un technicien travaux mandaté par les gestionnaires sera maintenu à pied d'œuvre pendant toute la durée de travaux sur les franchissements.</i></p>
---	---	--



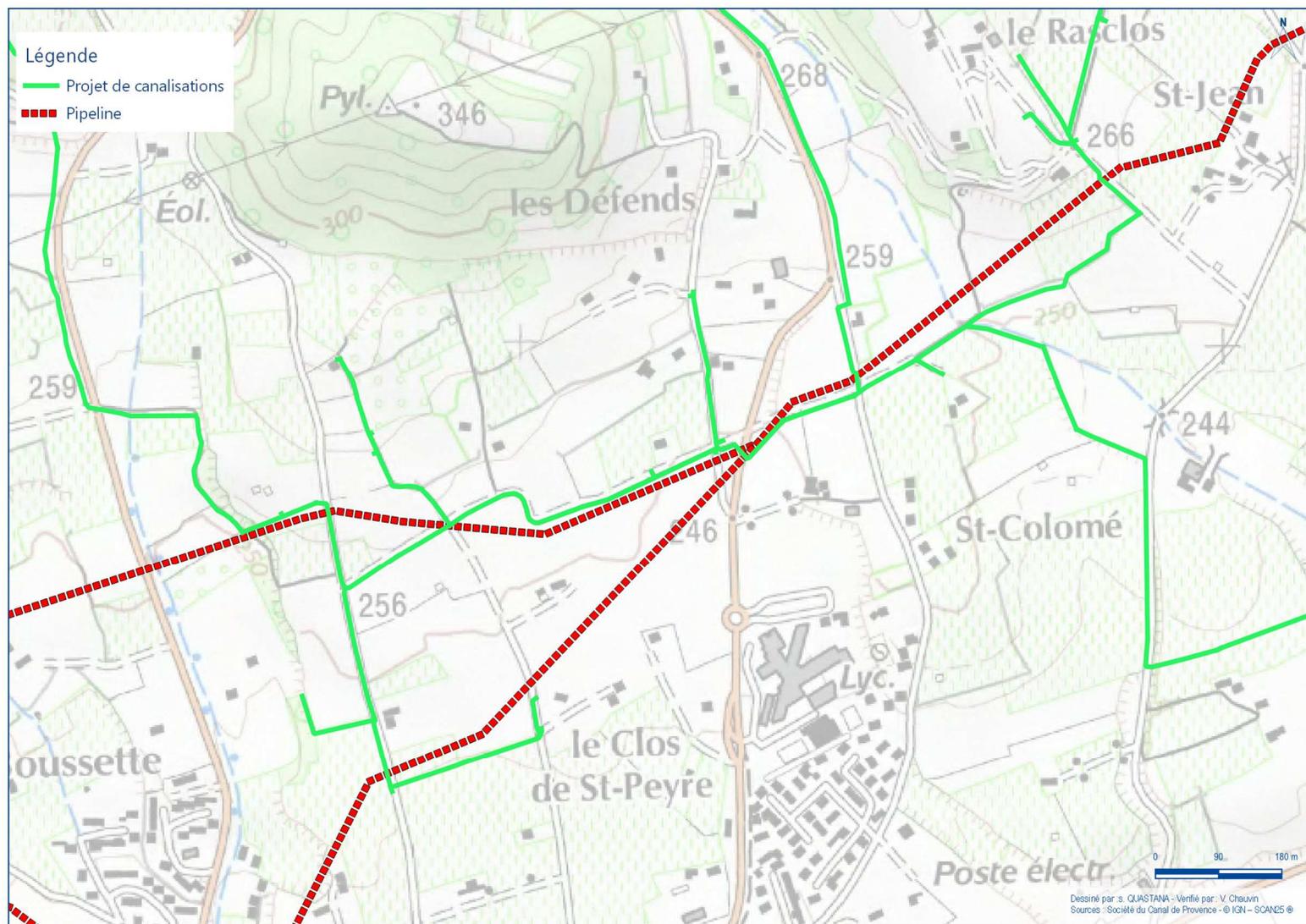
Localisation de la zone du projet par rapport au zonage réglementaire du PPRi (cadre bleu)



Localisation de la zone du projet par rapport à la cartographie de l'aléa inondation du PPRi (cadre bleu)



Localisation du tracé par rapport au zones soumises à OLD



Localisation du tracé par rapport aux pipelines